



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien et relance des agences de voyage françaises

Question écrite n° 32656

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de l'épidémie de covid-19 pour les agences de voyage françaises. Ce secteur d'environ 5 000 agences emploie près de 28 000 salariés directs. En 2019, il représentait 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Depuis le confinement mis en place en mars 2020, l'activité de ce secteur est quasiment à l'arrêt. Si l'ordonnance du 25 mars 2020 a permis un soutien nécessaire à ces petites entreprises, les aides octroyées s'arrêtent le 15 septembre 2020 et 75% des agences de voyage pourraient fermer d'ici les prochains mois. Le coût engendré pour les finances publiques s'élèverait alors à 3 milliards d'euros. Il souhaite ainsi savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de continuer à accompagner et à soutenir les agences de voyage dans leur relance, grandement en danger depuis la période de confinement, plus particulièrement dans le cadre du plan de relance du projet de loi de finances pour 2021.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32656

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6573

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)